

Zeitschrift: L'Enseignement Mathématique
Herausgeber: Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique
Band: 14 (1912)
Heft: 1: L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE

Kapitel: Enseignement professionnel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A la 1^{re} épreuve qui porte sur 4 semestres, sont seuls admis les étudiants qui prouvent avoir été élèves réguliers pendant 4 semestres et avoir obtenu la note « satisfaisant » dans les interrogations antérieures.

Cette épreuve ne peut se recommencer que 2 fois.

Cette réglementation sévère des interrogations semestrielles et des examens demande un grand travail aux professeurs, mais elle est très avantageuse pour l'élève, elle l'oblige à une étude continue, l'amène à se rendre compte de ses connaissances et facilite la préparation pour les épreuves plus compliquées et plus générales.

L'enseignement se partage en cours et exercices.

Les étudiants ont à leur disposition : livres, tables, machine à calculer, collections de modèles, instruments de mesure, toutes les ressources accumulées autour des cours de mathématiques, de descriptive, de géodésie et de mécanique.

Enseignement professionnel.

*Der mathematische Unterricht an den höheren Gewerbeschulen und Gewerblichen Fachschulen*¹, von Daniel ARANY und Aladur BANHEGYI. — En Hongrie il y a 2 espèces d'établissements d'instruction professionnelle : les écoles professionnelles inférieures et les écoles professionnelles supérieures. Vis-à-vis de l'Ecole Polytechnique, elles représentent une formation technique moyenne, elles préparent plutôt le personnel technique subalterne des grandes usines. La différence entre les 2 espèces d'Ecoles est la même que celle qui existe entre la « Bürgerschule » et la « Mittelschule ».

En fait, les écoles professionnelles supérieures permettent de prétendre à une situation sociale meilleure et leurs diplômés jouissent des droits des « Einjährig » comme ceux des Gymnases.

Au point de vue historique, les écoles supérieures sont les plus anciennes. La première fut la « Königliche Josefs-Gewerbeschule » fondée à Pest en 1846 et maintenant élevée au rang d'Université ; après vint celle de Kassa en 1872, avec une section pour les machines, puis celle de Budapest en 1879 avec 4 sections, dont une 5^{me} section forma en 1898 une école indépendante, enfin en 1908 celle de Szeged : soient 4 écoles supérieures avec 8 sections. Les écoles professionnelles inférieures sont d'origine récente, elles datent de 1892 et sont actuellement au nombre de 21. Elles ressortissent au ministère du commerce. Pour être complet, il faut encore signaler la « Frauen-gewerbeschule » et la « Kunstgewerbeschule ».

Pour être admis dans une école supérieure, il faut être âgé de 15 ans, avoir le certificat de la 4^{me} classe d'une école moyenne et avoir fait une année de pratique dans la profession choisie ; pour l'école inférieure, aucune capacité technique n'est exigée, il faut avoir 12 ans et le certificat de 6^{me} classe d'école primaire.

D'après la loi, celui qui a achevé les études de l'une quelconque des 2 espèces d'écoles a le droit d'entrer comme ouvrier d'élite et après 2 ans d'apprentissage d'exercer sa profession d'une manière indépendante.

Les élèves des écoles supérieures entrent plutôt comme employés techniques (dessinateurs), ceux des écoles inférieures s'emploient plutôt dans les ateliers (contremaîtres) et les industriels sont heureux de les occuper.

¹ 1 fasc. de 15 pages. Imprimerie Hungaria, Budapest.

Il n'y a pas d'examen au sens ordinaire du mot, et avec raison. Les professeurs jugent les progrès des élèves pendant les heures de révision hebdomadaires et à l'occasion des répétitions générales qui ont lieu à la fin de chaque semestre et durent un mois.

Le certificat de sortie n'est autre chose qu'une synthèse des notes semestrielles obtenues dans les différentes branches. Il n'y a pas de diplôme spécial exigé des professeurs. Pour les cours techniques, le diplôme d'ingénieur est nécessaire, pour d'autres le diplôme de professeur d'école moyenne.

La répartition des cours de mathématiques n'est pas la même dans les différentes écoles supérieures ; celles de Kassa et de Szeged donnent à ce cours une extension particulière, toutes accordent à la géométrie descriptive une grande importance. Le programme comprend : l'algèbre jusqu'aux équations du 2^{me} degré à plusieurs inconnues et solutions approchées des équations de degré supérieur, la géométrie plane et solide, la trigonométrie plane, la descriptive. Quant à la méthode d'enseignement, les heures sont partagées en heures de cours et heures de révision ; dans la 1^{re}, le professeur expose, dans la 2^{me} il s'assure si les élèves se sont assimilés la matière. Les exercices relatifs aux connaissances théoriques sont réservés à des heures spécialement dénommées « heures de répétition mathématique » pendant lesquelles le professeur du cours technique principal de la section fait résoudre des exercices choisis directement dans la pratique industrielle de la branche de la section.

Dans toutes les écoles inférieures, les cours de mathématiques sont au contraire fixés d'une manière uniforme par un décret de 1908, avec cette restriction que dans les sections textiles, le cours d'arithmétique de 2^{me} année comprend les cours de 2^{me} et 3^{me} des autres sections, et qu'en 1^{re} année il n'est accordé à la descriptive et la géométrie que 3 heures, au lieu de 6 dans les autres sections.

Le rapport termine par le programme de calcul dans les écoles de fine mécanique et d'horlogerie, programme remarquable par l'adaptation appropriée des matières du cours aux exigences de la pratique.

REMARQUE GÉNÉRALE. — Ces 5 rapports publiés jusqu'ici par la Sous-Commission hongroise donnent une idée exacte et complète de l'organisation hongroise au point de vue de la préparation des membres du corps enseignant, depuis l'école primaire jusqu'à l'université.

Ils prouvent que la formation didactique des maîtres : instituteurs, professeurs d'école normale, d'école moyenne inférieure, de gymnase, d'école réale, est faite d'une manière complète, que l'esprit scientifique est fortement imprégné des tendances modernes et que les méthodes rationnelles et fécondes font l'objet constant des recherches de maîtres avertis.

La Hongrie est certes en avance sur beaucoup d'autres pays.

Jean RENARD (Liège).

ITALIE

Ecole et Instituts techniques.

L'insegnamento della Matematica nelle scuole e negli istituti tecnici.
Relazione di G. SCORZA prof. nel. R. istituto tecnico di Palermo.

I. HISTORIQUE. — Bien que quelques provinces aient possédé avant 1850